

Cher candidat,

vous avez exprimé le désir d'adhérer en tant que membre actif à notre groupe de vol à voile (GGVVM) pour **devenir pilote** (si vous ne l'êtes pas encore).

Pour que votre adhésion au GGVVM devienne effective **après acceptation statutaire par le comité**, nous demandons le versement d'une avance de cotisation qui est immédiatement créditée sur votre compte pilote.

### **Démarches pour devenir membre actif du GGVVM :**

1. Remplir et signer la demande d'admission au Groupe Genevois de Vol à Voile de Montricher et la retourner par Email à [president@gliding.ch](mailto:president@gliding.ch)
2. **Attendre le mail du comité** signifiant votre acceptation effective au sein du GGVVM.
3. Ensuite verser CHF 500.- d'avance sur le compte du GGVVM.  
CCP **12-7800-9**  
IBAN **CH91 0900 0000 1200 7800 9** du GGVVM
4. Dès lors vous pouvez commencer l'école de vol à voile du GGVVM, et il vous sera attribué les codes d'accès au site « membre » du GGVVM.

Il faudra aussi prévoir une visite médicale auprès d'un médecin-conseil de l'OFAC (Office Fédéral de l'Aviation Civile) avant d'avoir accompli 20 vols environ.

**Attention : les rendez-vous avec un médecin conseil ne s'obtiennent généralement pas du jour au lendemain.**

Et avant l'examen pratique (plus tard donc) il faudra fournir un extrait de casier judiciaire suisse, une photo passeport, et la copie d'un papier d'identité officiel.

Dans l'espoir de vous compter bientôt parmi nos membres actifs, nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous souhaiter la bienvenue lors d'un prochain briefing à l'aérodrome de Montricher (LSTR).

Le Comité du GGVVM

Annexes : voir [www.gliding.ch/pages/adhesion](http://www.gliding.ch/pages/adhesion)